

GRANDS PRIX DU *BUSINESS* ET DE LA GOUVERNANCE RESPONSABLES

INTEGRATED THINKING AWARDS Édition 2019

Pour la troisième année consécutive, les Grands Prix du *Business* et de la Gouvernance responsables récompenseront les meilleures pratiques des entreprises en matière de Gouvernance et de *Business* responsables.

Ce dossier est à lire et à remplir attentivement
avant de candidater aux Grands Prix.

SOMMAIRE

Présentation des Grands Prix	2
Règlement des Grands Prix	3
Jury des Grands Prix	6
Méthodologie d'évaluation	7
Documents de candidature.....	8

PRÉSENTATION DES GRANDS PRIX DU *BUSINESS* ET DE LA GOUVERNANCE RESPONSABLES


Dans un monde de plus en plus globalisé et décloisonné, l'entreprise doit faire face à des injonctions paradoxales particulièrement aigües. Concilier les enjeux de *business* et de compétitivité avec les impératifs environnementaux, sociaux et sociétaux, devient extrêmement complexe et nécessite des arbitrages subtils, mais incontournables pour assurer la pérennité et l'épanouissement de nos écosystèmes.

Pour favoriser – voire accélérer – cette dynamique vertueuse, ces Grands Prix ont vocation à récompenser, encourager et valoriser les meilleures pratiques mondiales en matière de *business* et de gouvernance responsables !

3 GRANDS PRIX SERONT DÉCERNÉS

En Europe		Entreprise internationale
Grande entreprise Cap. boursière > 7 Mds €	Petite entreprise Cap. boursière < 7 Mds € & entreprises non cotées	Sans distinction de taille

AGENDA



20 MAI 2019 Lancement des candidatures	5 JUIL 2019 Clôture des candidatures	16 SEPT 2019 Délibérations et annonce des nommés	4 OCT 2019 Oraux « 30 min pour convaincre »	8 NOV 2019 Cérémonie de remise des Prix
--	--	--	---	---

COMMENT CANDIDATER EN 4 ÉTAPES ?

STEP 1 Répondez au questionnaire de la page 8	STEP 2 Joignez au dossier votre rapport intégré	STEP 3 Préparez tout autre document utile pour appuyer votre candidature	STEP 4 Envoyez le tout avant le 05 juillet 2019 à : aazem@institutcr.com
--	---	--	---

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU JURY

Édition 2019

Article 1 – Objet

Organisés au niveau mondial, les Grands Prix du *Business* et de la Gouvernance responsables – *Integrated Thinking Awards*, créés et pilotés par l'Institut du Capitalisme Responsable, récompensent le niveau de maturité de la démarche d'*Integrated Thinking* des entreprises en se fondant sur un dossier de candidature renseigné par les sociétés candidates.

Article 2 – Intitulé du Prix

Grands Prix du *Business* et de la Gouvernance responsables - *Integrated Thinking Awards*

Article 3 – Les catégories de Prix

Trois Prix seront remis en 2019 :

- Le Prix de l'*Integrated Thinking* Europe – catégorie capitalisation > 7Mds €,
- Le Prix de l'*Integrated Thinking* Europe – catégorie capitalisation < 7Mds € et sociétés non cotées,
- Le Prix de l'*Integrated Thinking* International – hors Europe, sans distinction de capitalisation.

Article 4 – Le Jury

Le Jury est composé de personnalités appartenant aux mondes de l'entreprise, de la finance et de la recherche ou disposant d'une expertise dans ces secteurs, dont :

- Un Président, Nicolas Mottis, Professeur à l'École polytechnique ;
- Deux Grands Témoins, représentants des sociétés Lauréates des « Prix de l'*Integrated Thinking* », catégorie grandes capitalisations et petites capitalisations/non cotées, de l'Édition 2018 ;

Le Président du Jury anime les débats et s'assure de la bonne conduite des délibérations, aux côtés des Grands Témoins. Ils sont ainsi garants du processus de vote et du respect des règles afférentes aux conflits d'intérêts. À ce titre, ils peuvent proposer l'exclusion de l'un des Membres du Jury en cas de survenance d'une situation de conflit d'intérêts dans les conditions fixées à l'article 5.

Article 5 – Conflits d'intérêts

Les membres du Jury agissent en leur nom propre, en toute impartialité, objectivité et indépendance. Ils sont liés par la Charte d'Engagement qu'ils ont signé.

Les membres du Jury doivent être exempts de tout conflit d'intérêts, et indépendants vis-à-vis des sociétés concourant aux *Integrated Thinking Awards*. Ils ne doivent entretenir aucune relation, avec les sociétés candidates, qui serait de nature à compromettre leur liberté de jugement. À défaut, les Membres du Jury ont le devoir de s'abstenir lors du vote concernant la société vis-à-vis de laquelle ils ne satisfont pas aux critères d'indépendance.

Les membres du Jury s'engagent – dès lors – à divulguer tout mandat et / ou relation contractuelle les liant aux sociétés concourant aux *Integrated Thinking Awards*.

Dans un souci d'équité, il pourra être procédé à l'exclusion de tout membre ou partenaire qui ne se conformerait pas aux stipulations du présent article ou de la Charte d'Engagement.

Article 6 – Les sociétés concourant aux *Integrated Thinking Awards*

Le concours est ouvert à toutes les entreprises dont le dossier de candidature aura été remis à l'ICR entre le lundi 20 mai 2019 et le dimanche 30 juin 2019 à minuit, CET.

Sont exclues des Prix les sociétés Lauréates 2018 dont les représentants sont membres du Jury 2019, à savoir Solvay et Nexans.

Article 7 – Documents étudiés

L'appréciation de la démarche d'*Integrated Thinking* des entreprises sera fondée sur le dossier de candidature renseigné volontairement par les entreprises désireuses de concourir.

Les candidatures seront évaluées selon deux parties :

- Le rapport intégré (ou tout autre document présentant des éléments d'intégration) ;
- Un questionnaire de 10 questions ouvertes, stratégiques et prospectives afin de valoriser les démarches pionnières des entreprises.

Seuls les rapports publiés entre le 1er septembre 2018 et le 30 juin 2019 seront analysés par les membres du Jury, sur la base d'une grille d'analyse de 16 critères.

Les candidatures devront démontrer comment chaque entreprise dessine son modèle de création de valeur économique, financière et extra-financière à moyen terme, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses parties prenantes. Elles doivent mettre en valeur la qualité et l'état d'avancement de leur démarche d'*Integrated Thinking*, ses apports pour le Groupe et l'implication des parties prenantes dans le processus.

Les réponses au questionnaire devront être justifiées, sourcées et accompagnées d'exemples. À ce titre, les dossiers de candidature pourront comporter tous types de documents complémentaires – qu'ils soient publics ou non – permettant d'illustrer concrètement la démarche que l'entreprise souhaiterait porter à la connaissance des équipes de l'Institut du Capitalisme Responsable (ICR) et du Jury (articles de presse, newsletters, chartes internes, captures d'écran, *case studies* etc.).

La constitution du dossier de candidature est de la seule responsabilité de l'entreprise qui souhaite concourir. Chaque entreprise s'assure d'avoir fourni des documents sollicités. Les dossiers seront examinés en l'état. Le Jury et l'Institut du Capitalisme Responsable ne seraient assumer de responsabilité à cet égard.

Article 8 – Dossier de candidature

Le dossier de candidature est joint au présent règlement et il est mis à disposition des entreprises à partir du 20 mai 2019. Les candidatures reçues feront l'objet d'une évaluation par les analystes de l'Institut du Capitalisme Responsable, sur la base d'une grille de critères préalablement élaborée et validée par les membres du Jury.

Article 9 – Délibération du Jury et désignation des Lauréats

Le Jury présélectionne les nommés et désigne les Lauréats. Il ne délibère valablement que si, au moins, la moitié de ses membres sont présents, représentés ou ont exprimé une décision par correspondance.

Les nommés seront invités à présenter et soutenir leur candidature devant les membres du Jury au cours d'un oral de présentation « 30 minutes pour convaincre », organisé par l'Institut du Capitalisme Responsable. Les nommés seront informés au minimum 7 jours avant la date. Les entreprises nommées devront se faire représenter par un membre du COMEX ou un dirigeant de l'entreprise.

Les décisions du Jury sont prises à la majorité simple des votes exprimés, chaque membre du Jury disposant d'une voix sous réserve de la restriction mentionnée à l'article 5 du présent Règlement Intérieur. L'attribution des Prix relève de la seule décision du Jury qui délibère de manière souveraine. Cette attribution n'est ni motivée, ni susceptible de recours.

Article 10 – Confidentialité

Les membres du Jury sont tenus de garder le résultat de la délibération secret jusqu'à la Cérémonie de remise des Prix et s'engagent à ne divulguer, avant la manifestation, aucune information portée à leur connaissance, notamment celles reflétées par les grilles d'évaluation et les fiches détaillées.

Les Membres du Jury sont tenus à une obligation de confidentialité sur l'ensemble des informations non-publiques des sociétés candidates dont ils ont connaissance au cours du processus d'évaluation pour l'attribution des Prix. En particulier, les membres du Jury ne divulgueront pas le rang obtenu par les sociétés écartées des Prix, ni les informations qualitatives contenues dans les grilles d'évaluation.

Article 11 – Publicité et/ou promotion par les Lauréats

Les sociétés lauréates sont libres de communiquer sur les Prix attribués, sous quelle que forme que ce soit, à la condition qu'elles mentionnent les Grands Prix du *Business* et de la Gouvernance responsables, portés par l'Institut du Capitalisme Responsable.

LE JURY



Grand Témoin
Karim Hajjar
Directeur Financier
de Solvay
Lauréat 2018



Président du Jury
Nicolas Mottis
Professeur
Ecole polytechnique



Grand Témoin
Christopher Guérin
Directeur Général
de Nexans
Lauréat 2018



Fabrice Bonnifet
Président du Collège des
Directeurs du Développement
Durable (C3D) & Directeur
Développement Durable et QSE
du Groupe Bouygues



Arnaud de Bresson
Délégué Général de Paris
EUROPLACE



Théophile de Bonnaventure
Président d'Xprojets
Junior-Entreprise de l'Ecole
Polytechnique



Blandine Cordier-Palasse
Présidente du Cercle de la
Compliance



Pascaline de Dreuzy
Administratrice du Groupe TF1 –
CEO de l'Institut Autonomie &
Technologie



Floriane Egraz
Présidente 2017-2018 de
Dauphine Junior Conseil
Université Paris – Dauphine



Sophie Javary
Vice-Chairman CIB EMEA chez
BNP Paribas



Anne-Marie Jourdan
Membre du Board du Réseau
International de la Gouvernance
d'entreprise (ICGN) et
Directrice Juridique et
Communication des Fonds de
réserve pour les retraites (FRR)



Bruno de Laigüe
Président de la DFCC
(Association Nationale des
Directeurs Financiers et de
Contrôle de Gestion)



Cédric Lavérie
Head of French Governance
Research à Institutional
Shareholder Services



Michel Laviale
Membre de la Commission
Transition Ecologique et
Economique et de la Commission
Nouvelles Responsabilités
Entrepreneuriales – MEDEF



Myriam Maestroni
Fondatrice-Présidente
Economie d'Énergie



Virginie Masurel
Directrice Audit et Contrôle
Interne Groupe Korian et
Administratrice de l'IFACI



Marie-Pierre Peillon
Présidente de la commission
Analyse Extra Financière de la
Société Française des Analystes
Financiers (SFAF)



Philippe Peuch-Lestrade
Directeur Général Délégué de
l'Institut du Capitalisme
Responsable (ICR) et Strategic
Senior Executive de
l'International Integrated
Reporting Council (IIRC)



Éliane Rouyer-Chevalier
Administratrice de sociétés



Matthias Seewald
Directeur des Investissements
Allianz France



Ludovic Subran
Global Head of
Macroeconomic Research at
Allianz and Chief Economist at
Euler Hermes



**Sébastien Thévoz-
Chabuel**
Analyste ESG chez Comgest



Olga Trostiansky
Conseillère au Conseil
Économique Social et
Environnemental

QUI SOMMES-NOUS ?



L'Institut du Capitalisme Responsable (ICR) est un centre de recherche appliquée à l'entreprise et à la communauté financière dans son ensemble, sur la pensée intégrée et responsable. Il conçoit, pilote et anime des groupes de travail entre dirigeantes et dirigeants d'entreprise, représentantes et représentants de la société civile et expertes et experts de Place.



La Fondation de l'Institut du Capitalisme Responsable a pour objet de décloisonner, développer le dialogue, sensibiliser les différents acteurs concernés et coconstruire de nouvelles propositions pour accélérer la dynamique en faveur d'un capitalisme plus responsable. Elle agit dans une démarche inclusive, fédératrice et orientée pour le bien commun, en lien avec les grands sujets d'actualité.

CONTACT

Amal Azem

aazem@institutcr.com

0033 (0)1 84 25 03 73



www.capitalisme-responsable.com



@Institut_CR



Institut du Capitalisme Responsable

ÉTAPE 1 : CANDIDATURE

Les *Awards* sont **ouverts à toute entreprise**, cotée ou non, sans distinction de taille ou de capitalisation, ayant publié un rapport intégré.

L'évaluation se fait selon deux parties :

- **Le rapport intégré** – ou tout autre support équivalent – qui sera évalué sur la base de 16 critères ;
- **Un questionnaire simple, stratégique et prospectif** comprenant 10 questions sur :
 - la gouvernance de l'entreprise ;
 - ses engagements et perspectives ;
 - son *business model* et sa stratégie ;
 - sa performance globale ;
 - son processus de création de valeur ;
 - le dialogue avec ses parties prenantes.

Chaque réponse devra être **appuyée par des sources et documents publics** (accessibles et vérifiables).

La clarté, la précision et la concision constitueront **des éléments d'appréciation** des réponses.

ÉTAPE 2 : ÉVALUATION ET DÉSIGNATION DES NOMMÉS

Les **analystes et les ambassadeurs** de l'Institut du Capitalisme Responsable, ainsi que – et surtout – les **membres du Jury** des *Awards* évalueront les candidatures. À l'issue de ces dernières, le Jury se réunira afin de délibérer sur les nommés pour chaque Prix.

ÉTAPE 3 : « 30 MINUTES POUR CONVAINCRE ! »

Les **dirigeantes et dirigeants** des entreprises nommées seront invités à présenter – **de vive voix** – leur démarche et à interagir avec les membres du Jury au cours d'un oral de 30 minutes. Le Jury examinera la maturité de l'entreprise en matière de gouvernance et de *business responsables*.

ÉTAPE 4 : LA CÉRÉMONIE

À l'issue des Grands Oraux, le Jury **désignera les Lauréats**. Ces derniers seront invités à participer à la Cérémonie de remise des Grands Prix pour partager **leurs meilleures pratiques et leurs questionnements** devant un public d'entreprises, d'investisseurs, d'universitaires, de journalistes, etc.

La Cérémonie se tiendra **le 08 novembre 2019 à l'auditorium du MEDEF**.

Questionnaire à remplir

1. Gouvernance

- a. Qui porte et pilote *l'Integrated Thinking* au sein de vos organes de Gouvernance ?
- b. Y a-t-il eu, ou y aura-t-il, une évolution au niveau de ce pilotage ?
- c. Comment *l'Integrated Thinking* est-elle intégrée à la rémunération ?

2. Stratégie

- a. Quels sont les principaux enjeux, risques et opportunités identifiés par votre Groupe ?
- b. Comment *l'Integrated Thinking* influence-elle l'évolution de votre stratégie et de votre *business model* ?

3. Performance

- a. Quels sont vos 6-7 principaux indicateurs de pilotage (financiers, extra-financiers, opérationnels, intégrés...) pour le suivi des performances ?
- b. Ces indicateurs ont-ils évolué cette année ? Si oui, pourquoi ?
- c. Comment définissez-vous votre Valeur Ajoutée ? Et comment la répartissez-vous ?

4. Parties Prenantes

- a. Quels principaux bénéficiaires tirez-vous du dialogue avec vos parties prenantes ?
- b. De quelle façon innovez-vous pour réinventer le dialogue avec ces dernières et le placer à un niveau stratégique ?

Rapport intégré ou équivalent

À joindre au questionnaire

Envoyez vos réponses & rapport intégré à
aazem@institutcr.com